

## 2 LE TEMPS DE SERVICE À LA NATION

Vous pouvez poursuivre votre parcours SNU avec un temps d'engagement court, dans le cadre d'une mission d'intérêt général, ou d'un engagement plus long qui peut prendre plusieurs formes.

### LA MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Vous pouvez effectuer votre mission d'intérêt général **tout au long de l'année (minimum 84 heures) ou pendant douze jours consécutifs** durant l'année qui suit le séjour de cohésion.

Près de chez vous, des **organismes publics** (collectivités territoriales, services de l'État, établissements publics, etc.) et des **associations** vous proposent des offres de mission correspondant à vos attentes et à vos disponibilités.

#### Des exemples ?

Missions solidaires, aide à des publics fragiles, chantiers de restauration du patrimoine, organisation d'un événement culturel ou sportif, etc.

### L'ENGAGEMENT LONG

Vous pouvez vous engager dans un dispositif de volontariat comme le Service civique, qui est indemnisé, les réserves, ou dans du bénévolat, **avant vos 25 ans** et pour une durée **de trois mois à un an**.

#### Quelles missions ?

Elles s'effectuent dans le cadre des dispositifs d'engagement existants : Service civique, bénévolat associatif (jeuxaider.gouv.fr), sapeur-pompier volontaire, réserviste, volontariat des armées ou de la gendarmerie, etc.

#### Nadia, 18 ans, Marseille

« J'ai décidé de continuer avec une mission de Service civique, je restaure un château du XIV<sup>e</sup> siècle... et j'adore ! Ça m'a donné envie de continuer mes études dans le secteur de la culture et du patrimoine ! »



© MENJ - Julie Bourges

## POURQUOI S'ENGAGER ?

- Agir très concrètement pour une société plus solidaire
- Vivre une expérience humaine collective
- Être utile aux autres
- Connaître les formes d'engagement
- Donner du sens à votre action



© MENJ - Julie Bourges

**90 000 jeunes l'ont déjà vécu !**

**9 participants sur 10  
sont satisfaits de leur séjour de cohésion\*.**



Pour en savoir plus, rendez-vous sur [snu.gouv.fr](https://snu.gouv.fr)

#SNU2024

\*Études INJEP 2021 et 2022.